

RCS : NICE

Code greffe : 0605

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NICE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 02662

Numéro SIREN : 529 317 869

Nom ou dénomination : A2+ TOPOGRAPHIE

Ce dépôt a été enregistré le 11/10/2023 sous le numéro de dépôt 11200

A2+ TOPOGRAPHIE

S.A.R.L. au capital de 2 000,00 Euros

Siège social :

1 RUE BARRILLERIE
06300 NICE

R.C.S. NICE : 529 317 869

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2023

Le 30/06/2023, à 15h,

Monsieur Olivier BARGIN, détenant 51 parts sociales,
Monsieur Adrien CHALAU, détenant 49 parts sociales,

Associés de la société A2+ TOPOGRAPHIE, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Monsieur Olivier BARGIN, préside la séance en qualité de gérant associé.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022, et quitus à la gérance,
- Affectation des résultats,
- Mention sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Pouvoir en vue des formalités.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

OB
AL

11220

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 lesquels font apparaître un bénéfice de 32 040,91 Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022 faisant ressortir un bénéfice de 32 040,91 Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de 32 040,91 Euros, de la façon suivante :

- Aux autres réserves, pour un montant de 32 040,91 Euros.

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

Résolution n° 3

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 4

L'assemblée Générale prend acte de la rémunération des cogérants pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 soit :

- Mr Adrien CHALAU	69 000,00 €
- Mr Olivier BARGIN	69 000,00 €

L'assemblée Générale approuve également la prise en charge par la société des cotisations sociales des cogérants à savoir :

- Mr Adrien CHALAU	23 082,00 €
- Mr Olivier BARGIN	23 301,00 €

L'assemblée Générale approuve également la prise en charge par la société des cotisations facultatives des cogérants à savoir :

- Mr Adrien CHALAU	6 757,00 €
- Mr Olivier BARGIN	6 651,00 €

OB
AC

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 5

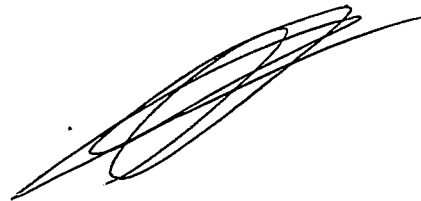
L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

La gérance

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

OB
AC

Désignation de l'entreprise		SARL A2+ TOPOGRAPHIE		1 RUE BARRILLERIE		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		06300 NICE					
SIRET		5 2 9 3 1 7 8 6 9 0 0 0 2 0					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le 31122022		Exercice N-1 clos le 31122021	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014	39 370	016	19 401	19 969	17 405
	Immobilisations corporelles*	028	225 885	030	137 999	87 887	55 767
	Immobilisations financières* (1)	040	961	042		961	621
	Total I (5)	044	266 216	048	157 400	108 817	73 793
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	58 782	070	58 782	39 107
			072	14 730	074	14 730	2 907
	Valeurs mobilières de placement	080	25 192	082	25 192	25 192	
	Disponibilités	084	188 244	086	188 244	208 435	
	Charges constatées d'avance *	092	643	094	643	182	
	Total II	096	287 591	098	287 591	275 822	
	Total général (I + II)	110	553 807	112	157 400	396 408	349 615
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	2 000		2 000		
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126	200		200		
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	131		132	258 523	192 968	
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136	32 041		65 555		
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142	292 764		260 723		
Provisions pour risques et charges		Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	33 329		4 575		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	1 533		834		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	53 923	172	68 782	83 483	
	Produits constatés d'avance	174					
	Total III	176	103 644		88 891		
Total général (I + II + III)		180	396 408		349 615		
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	930	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	20 092	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	76 960	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

AZ

03

[Signature]

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SARL A2+ TOPOGRAPHIE		Néant ☐		
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 31/12/2022		Exercice N-1 clos le 31/12/2021		
		1		2		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210			
	Production vendue { biens dont export et livraisons services * intracommunautaires }	215 217	214			
			218	394 164	432 467	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222			
	Production immobilisée *		224			
	Subventions d'exploitation reçues		226			
	Autres produits		230	1 175	1	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	395 339	432 469	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234			
	Variation de stock (marchandises) *		236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)		238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*		240			
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : 2.214 immobilier :)		242	92 670	91 465	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243 1 510	244	23 646	15 053	
	Rémunérations du personnel *		250	138 000	138 000	
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)		252	59 791	59 814	
	Dotations aux amortissements *		254	41 846	42 426	
	Dotations aux provisions		256		1 155	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259 260	262		241	
	Total des charges d'exploitation (II)			264	355 954	348 153
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	39 386	84 315
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	Produits financiers (III)		280	265	247	
	Produits exceptionnels (IV)		290	11	667	
	Charges financières (V)		294	115	245	
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347 348	(VI) 300	90	90	
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	7 415	19 338	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	32 041	65 555	
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	32 041	314	
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318	625		
	Provisions non déductibles*		322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324	7 639		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des eples-cis d'associés	247	330	6 354		
	Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999			
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997			
	Entreprises nouvelles (44, sexies A)	986	Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989	Zone de revitalisation rurales (44, quinquies)	138
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992
	ZPANG (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44, terdecies)	127		
	dont divers* { Créance due au report en arrière du déficit Déduction exceptionnelle (art 39 decies A) Déduction exceptionnelle (art 39 decies B) Déduction exceptionnelle (art 39 decies C) }	346 643 648	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Déduction exceptionnelle -nelle simulateur de conduite (art 39 decies C)	641 647
			Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990
			Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	649		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1	352	46 659	354
	Déficit col. 2					
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)		356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1	370	46 659	372	
		Déficit col. 2				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 396 408 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 395 615 euros et un total charges de 363 574 euros, dégageant ainsi un résultat de 32 041 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2022 et finit le 31/12/2022.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	32 929		8 540		2 099	39 370
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	32 929		8 540		2 099	39 370
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	112 284		49 914		5 479	156 719
	Instal., agencement, aménagement divers	5 833		17 425			23 258
	Matériel de transport	27 210					27 210
	Matériel de bureau, mobilier	31 048		652		13 001	18 699
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	176 375		67 991		18 480	225 885
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	90		31		90	31
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	531		399			930
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	621		430		90	961
TOTAL		209 925		76 960		20 669	266 216

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	15 524	5 976	2 099	19 401
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	15 524	5 976	2 099	19 401
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	76 632	29 457	5 479	100 609
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	2 986	782		3 768
	Matériel de transport	24 840	800		25 640
	Matériel de bureau, mobilier	16 151	4 832	13 001	7 982
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	120 608	35 871	18 480	137 999
TOTAL		136 133	41 846	20 579	157 400

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	1 155		1 155	
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	1 155		1 155	
TOTAL GENERAL		1 155		1 155	
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles				1 155	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	930	930	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	58 782	58 782	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	11 154	11 154	
	Taxes sur la valeur ajoutée	305	305	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	3 271	3 271	
	Charges constatées d'avances	643	643	
TOTAL DES CREANCES		75 085	75 085	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	33 329	13 237	20 092	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 533	1 533		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	12 572	12 572		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	53 923	53 923		
	Autres dettes	2 287	2 287		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		103 644	83 551	20 092	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		39 900			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		6 571			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		53 923			

Capital social

		31/12/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		100,00	20,0000	2 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		100,00	20,0000	2 000,00